

CONCEVOIR ET EXPLOITER UN PROJET DE TIERS-LIEUX CULTUREL

CERTIFICATION EN COURS D'ENREGISTREMENT
AU RÉPERTOIRE SPÉCIFIQUE

GUIDE MODE D'EMPLOI

sinny&ooko



LES OBJECTIFS DE LA CERTIFICATION

- Certifier les compétences acquises pendant la formation
- Valoriser et reconnaître les compétences
- Développer ses compétences professionnelles
- Développer sa polyvalence
- Accompagner une reconversion professionnelle
- Mieux comprendre l'environnement des tiers-lieux
- Accompagner un projet professionnel de création ou de gestion d'un tiers-lieu
- Structurer son projet de création de tiers-lieu
- Répondre aux exigences des clients et des collectivités (notamment lors des appels à proposition)
- Financer sa formation

PRESENTATION DE LA CERTIFICATION

La certification « Concevoir et exploiter un projet de tiers-lieux culturels » vise à certifier les compétences nécessaires à la création et à la gestion d'un tiers-lieu culturel autour de 10 compétences professionnelles :

1. Positionner son projet de gestion ou de création de tiers-lieu culturel pour prendre en compte les enjeux et les spécificités des territoires
2. Définir l'identité de son tiers-lieu (visuelle et la décoration) en cohérence avec le positionnement, l'identité, les valeurs du lieu et le type de public accueilli.
3. Sélectionner le statut juridique de sa structure afin d'être en adéquation avec son activité et les valeurs du tiers-lieu.
4. Identifier les indicateurs économiques clés de son activité (contraintes, fréquentation, taux de remplissage...) afin de définir son business plan et ses outils de pilotage.
5. Identifier les contraintes réglementaires et légales à respecter en fonction du projet de création de tiers-lieu culturel, afin d'évaluer sa faisabilité.
6. Etablir un programme (animations, expositions...) de son tiers-lieu culturel en cohérence avec l'identité, les valeurs du tiers-lieu pour répondre aux besoins du territoire et fédérer une communauté.
7. Définir la politique de privatisation du tiers-lieu culturel (types d'événements, matériels à disposition, prix...) pour développer une offre événementielle cohérente avec le positionnement du lieu, afin d'assurer un équilibre budgétaire.
8. Concevoir une stratégie de communication adaptée au tiers-lieu culturel pour fédérer une communauté autour du projet et attirer du public.
9. Organiser l'activité de restauration et de bar du tiers-lieu culturel en définissant les ressources (humaines, techniques et matérielles) nécessaires à l'accueil des publics en cohérence avec les objectifs économiques.
10. Adapter son style de management à l'identité et aux valeurs du tiers-lieu culturel en prenant en compte les valeurs de l'économie sociale et solidaire.

La certification s'adresse à tout salarié, demandeur d'emploi, indépendant ou chef d'entreprise ayant un projet de création ou de gestion d'un tiers-lieu culturel.

PRESENTATION DE LA DEMARCHE

INSCRIPTION DU CANDIDAT

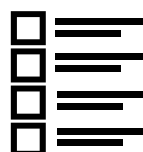
Auprès de Sinny&Ooko



FORMATION DE 40H

EVALUATION SUR PRATIQUES PROFESSIONNELLES

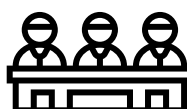
Questionnaire en ligne



ENTRETIEN À L'ORAL

Présentation d'un dossier professionnel devant le jury certificateur

JURY CERTIFICATEUR
composé de 2 personnes ne connaissant pas le candidat : un membre de l'équipe pédagogique + un professionnel du secteur



CERTIFICATION (DÉLIVRANCE DU PARCHEMIN)

Par Sinny&Ooko

La certification est obtenue si :

- Un score égal ou supérieur à 70% au questionnaire sur les pratiques professionnelles.
- Les compétences 1, 3, 6, 7 et 8 sont acquises lors de l'entretien technique à l'oral.

TRAME DU DOSSIER PROFESSIONNEL

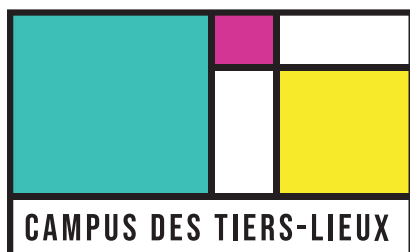
Dans le cadre de votre certification professionnelle « Concevoir et exploiter un projet de tiers-lieux culturel », vous devez constituer un dossier professionnel que vous présenterez lors d'un oral devant le jury de certification pendant 10 minutes et qui sera ensuite suivi d'un échange de 5 minutes avec le jury.

Vous trouverez ci-dessous la trame du dossier professionnel et les éléments attendus le constituant :

- Un pitch de votre projet de création de tiers-lieu et une description détaillée de votre projet de tiers-lieu et son positionnement.
2 pages minimum
- Un exemple de programmation sur une thématique donnée avec 3 événements minimum de formats différents (en y incluant une partie privatisation).
2 pages minimum
- Un plan de communication type en lien avec la thématique définie (incluant différents supports et canaux de communication).
2 pages minimum

Le candidat est libre de choisir le format le plus adapté.





CONTACT

Maud Schweblin

campusdestierslieux@sinnooko.com

Organisme de formation enregistré
sous le n°11755529375

POWERED BY
sinnooko
CRÉATEUR DE TIERS-LIEUX ET D'ÉVÉNEMENTS

